



Migrations, temporalités et travail social : enjeux de pouvoirs

Pierre Étienne, Bénédicte Maccatory, Guy Massart

DANS **SOCIOGRAPHE** 2026/2 n° 94 , PAGES 9 À 13

ÉDITIONS **ÉDITIONS SOCIOGRAPHE**

ISSN 1297-6628

ISBN 9782494241305

DOI 10.3917/graph1.094.0009

Date de mise en ligne : 01/06/2026

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-sociographe-2026-2-page-9?lang=fr>



CAIRN . INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions Sociographe.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Migrations, temporalités et travail social : enjeux de pouvoirs

Pierre Étienne, Bénédicte Maccatory et Guy Massart

La thématique de ce numéro, *Migrations, temporalités et travail social : enjeux de pouvoirs*, trouve son origine au cœur d'un projet porté par une association liégeoise¹ dont le public est essentiellement composé de personnes en exil, étrangères, ou d'origine étrangère. Cette association, *Cap Migrants*², accompagne ces personnes et les forme. L'association propose divers services : un accompagnement socio-juridique, un accompagnement spécifique à des jeunes primo-arrivants, un accompagnement socioprofessionnel, des formations à la langue française (plusieurs niveaux et groupes) et à la citoyenneté. L'association a également l'habitude de proposer des activités collectives culturelles, ludiques ou citoyennes à son public, dans le cadre des cours de français, de citoyenneté ou d'un groupe de jeunes, arrivés par regroupement familial.

Préoccupée par le contexte actuel, l'association décide de « faire plus », d'aller plus loin, de développer un axe politique (de plaidoyer), en donnant la parole à ces personnes, en construisant avec elles des savoirs, des contenus qui pourront être débattus, partagés, visibilisés, et ce, sous différentes formes, notamment artistiques!

En effet, face à un repli identitaire généralisé, depuis quelques années en Belgique et plus largement en Europe, face à la montée de l'extrême droite, à la surenchère de mesures inhumaines envers ces personnes en exil. Il nous a semblé nécessaire de réhumaniser les récits, de partager ces expériences singulières, de donner de la voix, de participer à rendre plus visibles les invisibles, celles et ceux que certains de nos politiques voudraient faire disparaître, en ne les accueillant plus.

Nous avons choisi de le faire en travaillant la question centrale du rapport aux temporalités dans les parcours de migrations.

1. Liège, ville belge francophone.

2. www.capmigrants.be

Des événements sont donc programmés pour l'automne 2026. Ces événements partageant expositions, témoignages, analyses scientifiques sont le fruit de nombreuses collaborations et rencontres.

Le numéro thématique de la revue *Sociographe* que vous tenez entre les mains en est une belle illustration. Il est le résultat du partage de ce questionnement sur cette thématique. Les migrations, les temporalités et le travail social révèlent à la fois des jeux de pouvoir, suggèrent des modalités d'action et déclinent de nombreuses perspectives.

La question des temporalités et de leurs effets s'est imposée. Les temporalités différenciées sont légion : que l'on parle du temps de l'exil, du trauma, de l'arrivée, de l'accueil, des démarches ou encore du temps du quotidien, de l'attente, le temps de la loi, de la famille restée au pays... Les différentes temporalités, qu'elles soient choisies ou subies, s'entrechoquent, créent chez chaque personne qui les vit de l'incertitude, du stress, une santé mentale fragile, des difficultés à se projeter malgré des injonctions à s'intégrer. Mais ces personnes résistent, font face, ou pas, chacune à leur manière!

Des réflexions issues du travail social au quotidien avec ces populations font également partie de la réflexion. Comment les migrations et les temporalités s'influencent-elles, et avec quelle réciprocité? Que font les temporalités différenciées aux personnes en exil et à celles et ceux chargé.e.s de les accompagner?

Les temporalités sont au cœur des politiques publiques, en particulier de la politique migratoire. L'instrumentalisation du temps est visible à différents niveaux. En Belgique, la « loi accueil » et la loi sur le regroupement familial viennent d'être largement modifiées. Ces mutations montrent combien le temps peut être au service d'un projet politique, en raccourcissant certains délais d'accès à ce droit fondamental de vivre en famille pour certaines catégories de migrant.e.s, ou en en allongeant d'autres.

C'est tout cela que ce numéro explore, et bien plus, puisqu'il permet d'ouvrir la perspective, d'élargir le spectre, d'entrevoir les effets sur le travail social et sur les personnes qui accompagnent ces parcours migratoires. En effet, elles aussi sont contraintes par ces temporalités, celles des personnes accompagnées, celles de la loi, du travail ou encore des financements.

Les articles retenus dans ce numéro ont été organisés en trois parties. Le préambule à ces trois parties est une introduction qui donne la parole à **Benoît Hachet**. Il a exploré la question des temporalités

au travers des outils, des démarches, des concepts et des méthodes permettant d'analyser sociologiquement ces dynamiques temporelles contemporaines dans un ouvrage très complet³. Dans ce premier article introductif, inspiré de son ouvrage, il nous livre une proposition de cadre d'enquête et d'analyse des temporalités adapté à la question migratoire.

La première partie abordera la question des « **jeux de pouvoir** » liés à la question du temps, des mots, de leur instrumentalisation, notamment par les politiques migratoires. **Anne Prunet et Clémence Jensen** montrent à quel point langue (et l'enjeu de la connaissance de la langue du pays d'accueil) et temporalités sont intimement liées dans le parcours d'exil, singulièrement par le biais du récit. Pour la personne migrante, « se raconter » est une injonction, aux yeux de la loi, il s'agit de « prouver » la nécessité d'un statut de protection. Mais la narration autobiographique pour une personne en exil peut être un exercice douloureux, indécis, ou réparateur. Outre ce que les mots peuvent dire, l'âge est aussi un révélateur et un enjeu majeur, l'heure des 18 ans a sonné et le « mineur protégé » devient « un adulte qui doit se débrouiller », c'est cette *course contre la montre* que documente l'article de **Laurent Mélito** et les conséquences sur ces jeunes arrivés seuls qui traversent cette nouvelle « frontière » de l'âge. Encore un autre mot, celui « d'expatrié », qui vient troubler les lignes de démarcation. **Sylvain Beck** s'attarde sur la catégorie des expatriés, face à celle des migrants. Il interroge comment cette catégorisation crée de l'inégalité, de considération et de traitement. Uniquement dans la version en ligne, vous pourrez retrouver, pour clore cette première partie, le texte de **Joachim-Emmanuel Baudhuin**. Dans un style plus poétique, il relate les aléas des parcours migratoires, en particulier ceux des MENA⁴.

La seconde partie aborde la question des « **temporalités en action** » dans l'acception selon laquelle elles agissent, provoquent, contraignent les personnes qui y sont soumises, qu'elles soient migrantes ou travailleuses sociales. Un texte choral, écrit par l'équipe professionnelle de l'association **La sauvegarde du Nord et dirigée par Christine Tabutaud**, nous explique combien, dans certaines pratiques, le temps

3. B. HACHET, *Sociologie des temporalités*, mai 2025, Armand Colin (Collection U).

4. MENA désigne en Belgique les jeunes Mineurs Non Accompagnés arrivés sur le territoire.

exclut (contraintes administratives), combien il contraint par son rythme le travail d'accompagnement, mais comment aussi, paradoxalement, il produit de l'inclusion lorsqu'il devient remède à l'attente. Dans le texte **d'Élise Cleen**, il apparaît clair, au départ d'une expérience de terrain, qu'il est possible d'aménager un lieu (de manière pratique, mais aussi symbolique), autour de cet entre-deux que sont les Initiatives locales d'accueil, de le transcender, en quelque sorte, pour dépasser certains effets néfastes des temporalités (l'urgence, l'attente, l'impatience, le temps long de l'accompagnement, de l'administration) qui s'emboîtent mal, pour les travailleuses comme pour les personnes habitant le centre. Comme une respiration, **Françoise Job** témoigne de son statut de « marraine » d'un mineur non accompagné, de son rôle à elle, de ses attentes à lui, de sa communication avec la famille restée au pays dans un temps qui s'étire ou s'accélère. Enfin, **Qingyu Li** nous invite à considérer comment un dispositif d'aide à la sortie de la prostitution, influencé par les politiques de contrôle de la migration, celles de la remise à l'emploi, et leurs rythmes, oriente des femmes vers des emplois précaires. Pour finalement limiter l'accès à des emplois plus qualifiés. Enfin, dans la version du numéro sur le site, vous pourrez lire le texte de **Valkyria Dantas Rattmann**. Dans celui-ci, l'autrice interroge le travail et la santé des femmes sans-papiers à Bruxelles sous l'angle des temporalités.

La troisième partie propose de **mettre les temporalités en perspective**. Comment permettent-elles aux personnes directement concernées, migrantes ou travailleuses sociales, de faire bouger les lignes? Comment ces temporalités multiples transforment, modifient nos pratiques et nous font réfléchir? **Karim Aït Gacem** traduit très bien par des mots choisis et rythmés l'expérience « de l'attente de leur positif ou leur négatif »⁵ par les résidents, demandeurs de protection internationale, au sein de plusieurs centres d'accueil en Belgique dans lesquels l'auteur a travaillé. C'est le champ de la formation aux métiers du travail social que **Pierre Étienne** explore dans son article. Comment l'analyse de ces temporalités multiples portée par des médias artistiques peut-elle modifier la perception du rapport entre migrations et temporalités dans le travail social? Plus spécifiquement, l'auteur

5. La réponse positive ou négative à une demande de protection internationale (DPI) est envoyée à la personne concernée par courrier postal, dans le centre d'accueil (collectif) où elle réside le plus souvent durant cette période.

présente un dispositif qui associe la recherche et la création mettant en perspective les pratiques professionnelles de futur.e.s travailleur.euse.s sociaux.ales. Entre sentiment d'impuissance et engagement, **Camille Lacombe** évoque avec beaucoup d'humanisme cette zone-frontière (Calais, Grande-Synthe) qui voit partir des personnes exilées vers le Royaume-Uni et pose la question de l'éthique dans l'implication du travailleur social. En clôture de cette troisième partie et de ce numéro thématique, uniquement en ligne, l'article de **Maylis Fontaine** s'intéresse aux MNA. Depuis l'enfermement dans le présent de ces publics, elle envisage les potentialités d'un projet de recherche-action pluridisciplinaire.

En somme, ce numéro aborde une question centrale dans les parcours migratoires, tout en croisant les points de vue des personnes en exil, ceux des professionnel.le.s de l'aide qui les accompagnent ou encore ceux des chercheur.e.s et des formatrices et formateurs. Au cœur des pratiques et expériences, ces entrelacs témoignent d'une instrumentalisation du temps (*chronopolitique*) dans la gestion migratoire par les politiques publiques, mais aussi de nombreuses contraintes et opportunités que leur diversité permet. Ces intrications complexes ne sont pas sans conséquence sur la santé mentale des personnes en exil (voire des travailleurs sociaux), sur leur capacité à surmonter les épreuves que ces temporalités, qu'elles soient choisies ou subies, leur imposent. À la lecture de ce numéro thématique, il apparaît évident que l'exploration de ces temporalités multiples nourrit les pratiques des un.e.s et des autres, et détermine l'expérience du phénomène migratoire de chacun.e.

Il vous appartient, à présent, chères lectrices et chers lecteurs de prendre le temps de marquer un temps d'arrêt afin de nous rejoindre dans cette exploration.